

2 Politique

Entretien avec la ministre de l'Economie forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargée de la Protection et de la gestion des écosystèmes

Estelle Ondo : "Mon entrée au gouvernement est ma façon d'appeler les extrémistes de tous bords à l'apaisement"

Propos recueillis par M. A. & O' N
Libreville/Gabon

Sa nomination au sein du gouvernement du Premier ministre Franck Emmanuel Isoze Ngondet a surpris plus d'un, mais avant tout le directoire de son parti politique, l'Union nationale (UN), dont elle est l'un des vice-présidents. L'UN entend d'ailleurs engager une procédure disciplinaire à son encontre. Malgré tout, Estelle Ondo qui dit assumer son choix, livre ici, entre autres, les motivations qui l'ont convaincue à répondre à la "main tendue" du président Ali Bongo Ondimba.

l'union. Mme la ministre, votre entrée au gouvernement a surpris du fait de votre appartenance à l'Union nationale (UN), un parti qui avait soutenu Jean Ping lors de la dernière élection présidentielle. Quelles sont les raisons qui vont ont conduite à intégrer l'équipe gouvernementale ?

Estelle Ondo : Pendant tout son premier mandat, le président Ali Bongo Ondimba, pour des raisons qui étaient les siennes, avait toujours repoussé l'idée du dialogue, alors appelée «Conférence nationale souveraine», et proposée par l'opposition. Mais quelques semaines avant la présidentielle du 27 août dernier, il avait perçu, sans doute mieux qu'auparavant, la nécessité d'une telle démarche. C'est pourquoi il avait fixé sa tenue au mois de septembre, c'est-à-dire aussitôt après l'élection présidentielle, précisant que cette rencontre serait sans exclusive et sans tabou. La logique voudrait donc que l'opposition, qui n'avait cessé de réclamer ce dialogue, puisse saisir cette opportunité pour exiger les réformes nécessaires à l'alternance. Notamment la réforme constitutionnelle, le recentrage des missions de toutes les institutions impliquées dans l'organisation des élections dans notre pays, le redécoupage électoral, la redéfinition des libertés publiques, etc. Par ailleurs, ayant été déclaré vainqueur par la Cour constitutionnelle dont les décisions sont insusceptibles de recours, avec 50,66 %, il est à mon sens risqué de la part de l'opposition, de laisser le président de la République Ali Bongo Ondimba mener le pays seul, sans associer les 48,23% dont je

fais partie, puisque j'ai voté en faveur de mon candidat, Jean Ping. Enfin, mon entrée dans ce gouvernement est ma façon, à moi, de contribuer à mettre fin à la crise post-électorale au cours de laquelle des familles ont été endeuillées. C'est ma façon d'appeler les extrémistes de tous bords à l'apaisement.

Il reste que l'Union nationale a dénoncé une démarche purement personnelle de votre part et annoncé une procédure disciplinaire à votre encontre. Comment appréhendez-vous cette étape ? Et quels arguments comptez-vous opposer à votre parti ?

J'ai pris connaissance, comme vous, par la presse, de la communication du secrétaire exécutif de mon parti, l'Union nationale, sur cette question. A ce jour, je reste en attente des suites régulières. Je suis d'abord militante de l'Union nationale, mais également l'un de ses vice-présidents. L'Union nationale est un parti politique organisé avec des statuts et un règlement intérieur. Je ne saurais penser qu'une quelconque procédure puisse être lancée sans que je ne sois appelée. Je rappelle que j'ai décidé en toute responsabilité de rejoindre l'opposition en 2009. J'y ai consenti d'énormes sacrifices pour la cause de mon pays. J'ai été de tous les combats. J'ai apporté mes idées et ma réflexion, mais je suis aussi descendue sur le terrain tant pour l'implantation de mon parti qu'à chaque fois que la manifestation par la rue s'imposait et je l'assume. Mais je réaffirme ma position pour le dialogue national. Peut-être ai-je tort aujourd'hui d'avoir raison trop tôt.

Prenant votre défense, l'ancien coordinateur des jeunes de l'Union nationale, Ghislain Ledoux Mbovoue Edou évoque, au sujet de l'Union nationale, une prise en otage de ce parti. Est-ce que c'est une analyse que vous reprendriez à votre compte ?

L'ancien coordinateur des jeunes de l'Union nationale a sa façon de s'exprimer. Pour autant, il n'est pas le seul à décrier certaines dérives au sein du parti. Ceci pourrait peut-être expliquer, en partie, le départ massif de nombreux militants, qui à Démocratie nouvelle, qui au Parti souverainiste et écologique. Cette question mérite d'être débattue au sein de notre parti. Les excellentes relations que j'ai toujours



Estelle Ondo : "C'est toujours un honneur et une fierté de servir son pays."

entretenues avec mes "Pères" du parti que sont le président Zacharie Myboto, et le vice-président Casimir Oyé Mba ne me laissent aucun doute sur la volonté commune de redéfinir une ligne dans laquelle nos militants retrouvent le sens de leur combat.

Revenons sur la récente présidentielle. On sait qu'à cette occasion, l'UN a conclu une alliance avec Jean Ping, le candidat de l'opposition. Ce dernier avait pour directeur de campagne, René Ndemezo' Obiang, le président de Dynamique nouvelle (DN). Aujourd'hui certains le soupçonnent, pour ne pas dire l'accusent, d'avoir été à la manœuvre dans votre nomination, en vue d'affaiblir l'UN. Quelles sont vos relations politiques avec René et DN ? Et comment appréciez-vous ce genre d'insinuations ?

Je n'ai pas de relations particulières avec le président de Démocratie nouvelle, encore moins avec son parti. Nous sommes deux personnalités de l'opposition qui avons simplement, à ce moment de l'histoire de notre pays, une lecture commune de l'importance d'aller à un dialogue national. Là s'arrête le lien.

Je suis vice-présidente de l'Union nationale. Quant aux insinuations concernant le président de Démocratie nouvelle, je considère que c'est une querelle interne à ce parti, dans laquelle je n'entends pas m'immiscer. Sans doute, mon parti, l'Union nationale, aura-t-il à se prononcer à ce sujet.

Vous voilà donc au sein d'un gouvernement composé en grande partie de personnalités de la majorité. Comment vous y sentez-vous ? Et pensez-vous pouvoir disposer de la marge de manœuvre nécessaire pour mener à bien votre action ?

D'abord c'est toujours un honneur et une fierté de servir son pays. Je suis un ministre de la République au sein d'un gouvernement de la République. Nos missions, au-delà de nos appartenances politiques, sont républicaines. Celles-ci nous commandent de travailler à l'amélioration de l'économie du pays et aux conditions de vie des Gabonais. Sur le second volet de votre question, il est évident que le président de la République et le Premier ministre ne peuvent pas exiger des résultats aux membres du gouvernement et en même temps ne pas pouvoir leur laisser de marge de manœuvre pour donner le meilleur d'eux-mêmes. Pour avoir eu le privilège d'échanger avec l'un et l'autre, je puis vous dire qu'ils attendent beaucoup de moi et, le fait que je sois de l'opposition ne me donne pas d'état de grâce, bien au contraire. Je puis donc vous assurer qu'ils me laisseront travailler, dans le respect bien compris de la discipline et de la solidarité gouvernementale.

Pour finir, vous avez commencé à visiter les directions sous tutelle de votre ministère. Quels enseignements, à ce stade, en avez-vous tirés ? Et dans quelle mesure peuvent-ils vous aider dans la réalisation du plan d'urgence tel que préconisé, lors d'une réunion le 10 octobre, par le Premier ministre Emmanuel Isoze Ngondet ?

J'ai effectivement débuté une visite de quelques directions sous ma tutelle que je terminerai selon le calendrier de mon département. Nous aurons donc besoin de toutes les compétences dans ce qu'elles peuvent donner de meilleur. De nature très rigoureuse, je ne pourrais exiger ces résultats si l'environnement professionnel de mes collaborateurs laisse à désirer. Cela est valable aussi bien pour mon cabinet que pour l'ensemble des services du département dont j'ai la charge. Je dois néanmoins préciser que la création des conditions propices à la performance va de pair avec les moyens mis à notre disposition.

Au lendemain de la réunion du Conseil supérieur de la Magistrature

Pour une justice véritablement au service des justiciables

J.K.M

Libreville/Gabon

DEUX semaines après la rentrée judiciaire, qui a eu lieu le premier lundi du mois en cours, s'est tenue la session du Conseil supérieur de la Magistrature. Des assises sous-tendues, par l'ambition, "pour l'ensemble des acteurs de la Justice de réaffirmer les grandes lignes d'action et de faire le bilan des réformes engagées ces dernières années". Cela s'avère d'autant plus nécessaire que, aux yeux de certains, les justiciables ont de moins en moins confiance

dans l'institution judiciaire.

A ce propos, lors de la récente rentrée judiciaire, le premier président du Conseil d'Etat, Martin Akéngué, s'inquiétait de ce qu'il était difficile, selon lui, dans le contexte actuel, pour les magistrats de remplir leurs missions "sans ruiner davantage le crédit déjà bien entamé que nos concitoyens accordent à la Justice, quand on sait qu'ils dénoncent de plus en plus une soumission supposée de la Justice au politique, et ne croient plus que très peu à son indépendance".

C'est dire que, à l'orée de cette nouvelle année judiciaire, les magistrats, greffiers et autres auxiliaires

de justice se doivent de se départir de cette image écornée en remplissant, avait précisé M. Akéngué, "leurs fonctions en faisant preuve de probité et de sérieux. En ayant une observation rigoureuse des principes de la justice et de la morale, en faisant preuve d'une honnêteté stricte, scrupuleuse (...)". D'autant que, avait-il indiqué, "le juge sait que la société exige de lui qu'en toute matière et en toute circonstance, il agisse avec la plus grande retenue. Que ces matières doivent être empreintes de gravité et obéissent aux lois de l'honneur, de la droiture et de la probité...".

Une noble ambition qui se heurte à de nombreuses pesanteurs, avancent plu-

sieurs justiciables. Notamment la frilosité des magistrats à assumer pleinement leurs charges en toute indépendance, conformément aux dispositions légales. Vu que, selon certaines indiscretions, très peu d'entre eux seraient tentés de rompre "leur asservissement aux politiques pour de motifs divers". Simple affabulation ou réalité, toujours est-il que dans l'exercice quotidien de leurs missions, les juges sont confrontés à un certain nombre de difficultés liées, entre autres, au manque d'empressement du gouvernement à adopter un certain nombre de textes d'application, lorsque la loi le prévoit de manière expresse. Et bien



La population attend "une justice indépendante".

d'autres écueils...

A côté de cela, les magistrats sont confrontés à des difficultés matérielles. Si bien que, depuis bientôt deux ans, l'Inspection gé-

nérale des services judiciaires, censée dresser un rapport exhaustif de l'ensemble des juridictions du pays, n'arrive plus à assumer ses missions.